

Mars et Avril 2022 - N° 139

1.00 Euro



A Crucetta

Bulletin de la Tradition Catholique en Corse

LA GUERRE INTERIEURE

La guerre est à nos portes... Et avec elle, des drames humains : déportés, éclatement des familles, blessés, morts. Les combats entraîneront destructions de routes et de logements, difficultés de la vie et misère. La population civile en fera nécessairement les frais. C'est le lot imparté à la guerre, celui d'une destruction inexorable.

Nous devons nous interroger sur les causes de cette guerre. Sans doute pourrait-on dire qu'en Ukraine, au plan politique, les accords de Minsk n'ont pas été mis en œuvre et, qu'au plan religieux, l'Eglise Orthodoxe d'Ukraine s'est coupée du Patriarcat de Moscou et s'est liée à Constantinople. En Russie, on notera la mégalomanie de Poutine et ses calculs socio-politiques. Mais ce ne sont que des raisons superficielles.

Par-delà ces contingences, il y a une réalité spirituelle. Dans la *Messe pour la paix*, la liturgie tridentine met en relation la paix et l'éloignement du péché. En effet, l'évangile de la Messe rapporte l'apparition de Jésus où, après avoir souhaité la paix à ses Apôtres, il les envoie en mission dans le monde et leur confère le pouvoir de pardonner les péchés.

La violence extérieure de l'homme procède toujours du péché. Elle s'exprime aussi bien par la parole, les écrits ou les gestes. Elle engendre des traumatismes psychiques ou physiques plus ou moins marqués et conduit parfois au meurtre. Elle provient initialement du cœur, de l'intime de l'âme. Pour obtenir la paix, c'est lui qu'il faut changer.

La période de pénitence, destinée à nous préparer à la fête de la Résurrection, est justement le moment favorable pour mettre toute notre énergie à changer notre cœur. C'est en ce sens que le Christ dit : « le Royaume de Dieu est forcé et ce sont les violents qui s'en emparent » (Mt 11, 12).

L'Eglise nous propose deux formes principales de pénitence : le jeûne et l'aumône, au bénéfice de notre union à Dieu. Car la prière sera d'autant plus fervente et efficace pour opérer notre transformation que nous saurons nous détacher des biens sensibles et matériels. Nous obtiendrons alors la paix intérieure, celle que Notre Seigneur donne, et nous ferons, ici et maintenant, tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter contre l'expansion de la guerre....

Abbé Hervé Mercury.

LA FORCE, UNE VERTU EXIGEANTE

Le terme « force » peut à première vue véhiculer un message négatif de violence et d'oppression ou, plus simplement, de prouesse physique. Mais en réalité, c'est une vertu indispensable à la vie commune. Lorsqu'elle fait défaut, des maux de toutes sortes prospèrent, car ceux qui pourraient les empêcher renoncent à prendre position. Comme Edmund Burke l'a noté : « La seule chose nécessaire pour que le mal triomphe est que les hommes bons ne fassent rien ».

La force est la capacité d'opposer une barrière aux forces destructrices ; sans elle, il est impossible de mettre en œuvre la justice et la vie civile, mais aussi les choix ordinaires, qui impliquent souvent des sacrifices : « Le champ de la force est très vaste, car cette vertu est nécessaire partout où il faut résister aux menaces, surmonter les peurs, affronter l'ennui, la tiédeur et le dégoût de la vie quotidienne afin de pouvoir faire le bien. C'est donc l'une des vertus humaines morales fondamentales que toute personne honnête devrait vivre ».

Aristote nous a laissé un examen approfondi sur la force. Tout d'abord, conformément à la médiation propre de la vertu, elle se situe entre deux attitudes vicieuses opposées : la peur et la témérité. Le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité à l'écouter pour prendre une décision sage, c'est-à-dire attentive à la complexité de la situation. L'homme téméraire ne peut pas être vertueux, car il lui manque la prudence indispensable pour l'action bonne. L'homme courageux est capable de prendre en compte les risques éventuels et, néanmoins, de prendre position ; surtout, il sait maîtriser les excès de la colère et la quête effrénée de la vengeance. Le courage n'appartient pas seulement à ceux qui attaquent, mais aussi à ceux qui résistent aux agressions et aux dangers.

La force est définie comme la vertu qui permet de surmonter les difficultés en vue du bien. C'est pourquoi elle est placée au troisième rang des vertus cardinales. La tâche principale de la force n'est pas d'identifier et de faire le bien, mais de protéger sa réalisation face aux dangers qui se présentent.

La force repose sur deux passions spécifiques : la peur et l'audace. La première présente à la raison la gravité éventuelle du danger ; la seconde cherche à y faire face de manière réfléchie. La force réprime la peur et modère l'audace, et se concrétise par deux actions fondamentales : l'*aggredi* (par le courage) et le *sustinere* (grâce à la patience).

Le courage est, pour saint Thomas, une manière de faire la vérité face à la menace sans ignorer ni les difficultés ni les possibilités qui sont en jeu. Il ne s'identifie pas à l'impulsivité agressive ; c'est pourquoi saint Thomas définit le courage comme la *fortitudo mentis*, c'est-à-dire la capacité de regarder les difficultés en face et de déterminer ce qu'il faut.

Le courage et la peur ne s'excluent donc pas mutuellement ; tous deux ont une connotation évaluative, qui regarde le bien à protéger, par rapport à sa propre fragilité. C'est précisément cette dernière caractéristique qui fait du courage une qualité particulière de l'être humain : « La force présuppose la vulnérabilité ; sans vulnérabilité, il n'y a pas de force possible. Un ange ne peut pas être courageux, car il

n'est pas vulnérable. Être courageux, c'est en effet être capable de souffrir des blessures ».

Les nombreuses vertus contenues dans la force montrent qu'elle ne peut être assimilée simplement au courage. Si le courage est indispensable, il doit être ordonné au bien ; il requiert donc la sagesse et la justice. Saint Ambroise l'a précisé dans une phrase lapidaire : « La force sans la justice n'est rien d'autre que l'iniquité ».

L'acte spécifique de la force, et le plus difficile, n'est pas d'attaquer, mais plutôt de résister, de supporter (*sustinere*) ; en effet, alors que l'attaque est propre à la colère, la résistance est un acte propre à la raison ; c'est pourquoi elle exige de la patience et de la maîtrise de soi, qui freinent l'agressivité immodérée. La patience prend aussi la forme d'une résistance passive sans tomber dans la résignation : « Un homme n'est pas patient parce qu'il ne fuit pas le mal, mais celui qui ne se laisse pas entraîner par lui dans une tristesse désordonnée ».

C'est la conflictualité de la vie humaine qui montre combien la force est indispensable pour une belle vie, une vie digne d'être vécue. La force morale est une vertu qui, contrairement à ce que pense Aristote, ne se manifeste pas seulement dans des situations exceptionnelles, mais en toute occasion où le bien peut exiger que l'on mette sa vie en jeu, comme, par exemple, en soignant les malades contagieux ou en entreprenant des voyages périlleux pour annoncer l'Évangile. Ce sont toutes des circonstances dans lesquelles le choix du bien moral peut se faire au détriment du bien physique.

Toutefois, la valeur de la force ne peut être comprise dans toute sa portée dramatique qu'en contemplant la passion de Jésus : sa mort sur la croix est le point de référence par excellence. Thomas note que par sa mort sur la croix, Jésus a affronté les situations les plus terribles que la vie puisse présenter. Il donne ainsi au chrétien la plénitude de la liberté, « car celui qui tient bon contre les maux les plus graves, il est logique qu'il tienne bon aussi face aux maux moins graves, mais l'inverse n'est pas vrai ». Reprenant une idée d'Augustin, Thomas précise aussi que la mort du Christ sur la croix, étant la mort la plus atroce et la plus horrible, est capable de faire face aux souffrances physiques et morales, que l'on craint souvent plus que la mort elle-même. Ces brèves considérations permettent de comprendre la valeur inestimable de la force, « condition de toutes les vertus ». Sans elle, il est impossible de faire le bien, car la vie présente constamment des obstacles et des refus à sa réalisation.

Pour joindre notre desservant sur l'île.

Par voie postale : P. Hervé Mercury, 8 Boulevard Sylvestre Marcaggi, Evêché CS 30306, 20181 Ajaccio Cedex 1.

Par téléphone : 06.08.18.15.64

Par internet : contact.pretre@a-crucetta.fr.

Tout don pour le ministère est à adresser à l'Association culturelle Santu Lisandru Sauli, 8 Bd Sylvestre Marcaggi, Evêché CS 30306, 20181 Ajaccio Cedex 1.

MON PETIT DOIGT M'A DIT



Dimanche 12 décembre, l'abbé Mercury était encore souffrant. Le Père Jean, Franciscain de l'Immaculée, est donc venu célébrer la Messe à Notre-Dame de Lorette dans le rite tridentin.

Après la Messe, l'Association des Amis de la Chapelle Notre-Dame de Lorette s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire après la Messe dominicale. Le Président Henri Gigon et ses collaborateurs avaient décidé de passer la main aux fidèles habituels de la chapelle. Vingt-et-une personnes étaient présentes ou représentées. Un succinct bilan moral et les résultats financiers ont été exposés par M. Gigon.

Puis, l'ancien Conseil d'Administration ayant démissionné, il a été procédé aux élections : M. Jean-Baptiste Rostini a été élu Président, l'Abbé Hervé Mercury Vice-président et M. Jean-Luc Costa Secrétaire et Trésorier. Les statuts ont été mis à jour et M. Costa a été mandaté pour étudier la possibilité de déclarer l'Association d'intérêt général. Cela permettrait d'augmenter les ressources en obtenant une défiscalisation des dons et des cotisations. Pour 2022, il est projeté de continuer les démarches auprès de la Mairie afin que les travaux de rénovation urgents soient entrepris : détermitage, remplacement des portes, soutènement du côté droit de la chapelle et réfection de la toiture. Par ailleurs, l'aménagement intérieur est programmé : remplacement de l'autel actuel par un autel en marbre récupéré au couvent d'Erbalunga et constitution d'une Chapelle de la Vie dans le renfoncement gauche de la chapelle. Pour ces derniers travaux, une campagne de dons sera prochainement organisée. Après avoir remercié une nouvelle fois l'équipe sortante, le nouveau Président a convié tout le monde à un verre de l'amitié. La séance s'est terminée à 12 h 30.

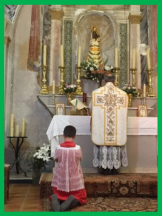
Si vous voulez adhérer à l'Association des Amis de la Chapelle Notre-Dame de Lorette, veuillez contacter M. Costa, Résidence Colline du Scudo, 20000 Ajaccio.



A partir du dimanche 19 décembre, l'Abbé Mercury a repris la célébration des Messes dominicales. Le mercredi 22, quelques fidèles sont venus aider au montage de la crèche. Le vendredi 24 à 23 h 00, la veillée de Noël a lancé les festivités de la nuit. A 23 h 30, la Messe de la nuit a été entonnée et, juste après l'homélie, l'Enfant-Jésus a été déposé dans la crèche tandis que résonnaient les accents de *Minuit, Chrétiens*. Le samedi 25 décembre à 10 h 00, la

Messe du jour a réuni de nouveau les fidèles, heureux de fêter avec faste la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ qui tient dans sa main, par sa Parole créatrice, l'univers tout entier.

Le vendredi 31 décembre, l'Abbé Mercury a rappelé l'importance de rendre grâce à Dieu pour les dons reçus au cours de l'année et de faire le point sur notre fidélité à ces dons. Le lendemain, au premier jour de l'année, il était utile de prendre quelque résolution concrète en vue de s'améliorer et devenir meilleur.



Dimanche 9 janvier, le Père Jean a célébré de nouveau la Messe à la chapelle Notre-Dame de Lorette. L'Abbé Mercury était parti sur le Continent pour marier un de ses neveux. C'est la première fois depuis longtemps qu'un tel remplacement est possible, ce qui soulage notre desservant. Cela permet aussi aux fidèles d'entendre une autre voix et de se confesser à un autre prêtre. C'est pourquoi, avant les grandes fêtes, le Père Jean viendra célébrer au Loreto (prochain rendez-vous le 3 avril) et l'Abbé Mercury ira chanter la Messe à Bastia et à l'Île-Rousse.



Le mardi 8 février et le lundi 21 février, l'Abbé Mercury a repris, respectivement à Ajaccio et à Bastia, sa formation sur le Saint Evangile selon Marc : devenir disciple de Jésus-Christ. Il a abordé le Mystère du Règne de Dieu : divinité et souffrance du Messie. Après une petite introduction sur l'annonce générale de la mission du Christ, il a convié les participants à un exercice de lecture personnelle sur la journée de Capharnaüm au chapitre 1. Ce passage présente

une unité de temps et de lieu. Jésus occupe tout l'espace envisagé (privé/public, religieux/profane) et son action concerne l'être humain dans toutes ses dimensions. Dans ce cadre, le Règne de Dieu advient mystérieusement, comme déjà-là et à venir. Mais, il faut réaliser deux exigences : se détourner du péché et accepter le lien avec Dieu. Cette double démarche nécessite la lumière de Dieu. L'homme a besoin d'être éclairé, car le salut passe par la Croix. Considérée comme un scandale ou une folie, celle-ci se révèle sagesse de Dieu à qui accepte de suivre le Christ à l'exemple de l'aveugle guéri Bartimée.



Le vendredi 11 février, l'équipe Saint-Joseph des EDC s'est réunie à 19 h 30 chez Dominique Vaschalde. L'Abbé Mercury a proposé de méditer sur le serviteur inutile : « vous, quand vous aurez fait ce que vous a été ordonné, dites : nous sommes des serviteurs

inutiles ; nous avons fait ce que nous devons faire » (Luc 17, 10). Le tour de table a été le bienvenu pour partager les difficultés rencontrées par les uns et les autres durant cette difficile période. Le livre de Bolloré et Bonnassis *Dieu, la science, les preuves* a servi de thème de débat. Cet ouvrage ne respecte pas la méthodologie scientifique. La physique se limite à ce qui est visible. Par définition, ses démonstrations ne peuvent jamais aboutir à l'existence de Dieu comme moteur du monde ou créateur. Cependant, l'ouvrage montre que la science n'est pas nécessairement en opposition avec la foi. Il est même possible, en tant que croyant et catholique, d'opter pour des modèles scientifiques qui s'accordent avec elle. Saint Thomas d'Aquin procédait déjà ainsi, mais il annonçait clairement qu'il choisissait tel système en fonction de sa foi. Ces modèles ne sont pourtant pas les seuls possibles. D'autres ont aussi leur légitimité. Il convient donc de rester prudents et ne pas lier, de manière abusive, les données de la foi à des hypothèses physico-mathématiques sujettes à des évolutions constantes.

H O N O R A I R E D E M E S S E

La Messe n'a pas de prix estimable en argent. Cependant, déjà dans l'Ancien Testament, le prêtre recevait pour sa propre subsistance une part de ce qui était sacrifié. Depuis la plus haute Antiquité, l'Eglise a repris cet usage sachant, avec saint Paul, que « les ministres du temple vivent du temple, que ceux qui servent à l'autel partagent avec l'autel » (1 Cor. 9, 13). C'est pourquoi l'honoraire reçu par le prêtre pour offrir le Sacrifice à une intention donnée est une offrande qui lui revient en propre.

Au 1^{er} janvier 2020, la Conférence des Evêques de France a fixé les offrandes à :

Messe 18 € - Neuvaine 180 € - Trentain 630 €

L E N E R F D E L A G U E R R E

Le denier du culte est une aumône que les catholiques ont la grave obligation de verser annuellement depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 « afin de promouvoir le culte divin et de procurer aux prêtres ce qui leur est nécessaire pour une **honnête** subsistance. » Cette contribution manifeste la dette de reconnaissance des fidèles envers les ecclésiastiques qui s'occupent habituellement d'eux. Elle est un dû en justice.

Cette aumône est récoltée en vue de la formation doctrinale, spirituelle et sacramentelle des fidèles, de la dignité des cérémonies liturgiques et du secours matériel aux pauvres. Son montant reste variable en proportion des ressources de chacun. C'est donc la générosité qui préside au don, une générosité mue par la gratitude pour tous les biens reçus de l'Eglise au travers de ses ministres.

Deux associations ont été constituées pour assurer les dépenses de l'apostolat organisé en Corse autour de la célébration selon le rite tridentin : l'association culturelle **Santu Lisandru Sauli** s'occupe de tout ce qui a directement trait au Culte divin (ornements, objets du culte, entretien des lieux...) et au traitement de ses ministres (principalement les indemnités personnelle et kilométrique) ; l'association culturelle **A Crucetta** prend en charge tout ce qui est nécessaire pour mieux faire connaître la Foi catholique et sa célébration dans le rite traditionnel (parution du bulletin, maintien du site a-crucetta.fr, diffusion du catéchisme et aides pédagogiques, procure de livres...). Vous êtes invités à adhérer à l'une ou l'autre, voire aux deux, afin d'aider à la bonne gestion de l'action apostolique.

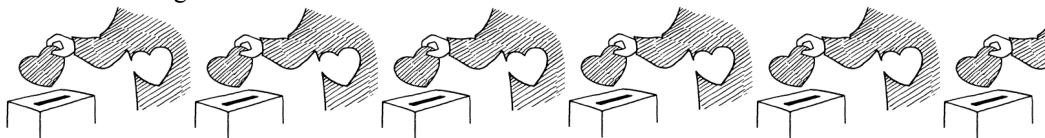
L'aumône au clergé et les dons sont **exclusivement** versés au profit de l'**Association culturelle Santu Lisandru Sauli**. Nous rappelons que nous ne recevons rien et ne rétrocédons rien à l'Association Diocésaine. Le projet d'un prêtre supplémentaire pour venir en aide à l'abbé Mercury et s'occuper du Nord de l'île est lancé. Mgr Bustillo suit attentivement les contacts qui ont été pris. Prions pour sa bonne réussite et apportons notre obole à ce développement providentiel de l'action apostolique.

Tout don peut faire l'objet d'un reçu fiscal, pour déduction de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Comme la déduction est de 66 %, pour un don de 100 €, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 66 €. Ce reçu est envoyé au début de l'année qui suit (en général au mois de mars). Merci d'avance pour votre générosité !

APOSTOLAT - MARS 2022

	<u>Ajaccio</u>	<u>Île-Rousse / Bastia</u>
Mardi 1^{er} : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe pour la Paix	
Mercredi 2 : DES CENDRES (JO - ABST)	18 h 00 : Messe	
Jeudi 3 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 4 : DE LA FÉRIE - MÉMOIRE (JC - ABST)	18 h 00 : Messe	
Samedi 5 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 6 : 1^{ER} DIMANCHE DE CARÊME	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mardi 8 : DE LA FÉRIE – MÉMOIRE	19 h 30 : KT Marc	
Mercredi 9 : DES QUATRE-TEMPS – MÉMOIRE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 10 : DE LA FÉRIE- MÉMOIRE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 11 : DES QUATRE-TEMPS (JC - ABST)	ChC + 18 h 00 : Messe	
Samedi 12 : DES QUATRE-TEMPS - MÉMOIRE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 13 : 2^{ÈME} DIMANCHE DE CARÊME	10 h 00 : Messe	Pas de Messe
Mercredi 16 : DE LA FÉRIE - MÉMOIRE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 17 : DE LA FÉRIE - MÉMOIRE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 18 : NOTRE-DAME DE LA MISÉRICORDE (ABST)	10 h 00 : Messe	
Samedi 19 : SAINT JOSEPH, EPOUX DE MARIE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 20 : 3^{ÈME} DIMANCHE DE CARÊME	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Bastia
Lundi 21 : DE LA FÉRIE - MÉMOIRE		18 h 00 : Messe / KT Marc
Mardi 22 : DE LA FÉRIE		7 h 30 : Messe Bastia
Mercredi 23 : DE LA FÉRIE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 24 : DE LA FÉRIE - MÉMOIRE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 25 : ANNONCIATION DE LA VIERGE (ABST)	18 h 00 : Messe	
Samedi 26 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 27 : 4^{ÈME} DIMANCHE DE CARÊME	10 h 00 : Messe et adoration jusqu'à 16 h 00	Pas de Messe
Mercredi 30 : DE LA FÉRIE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 31 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	

JO : Jeûne obligatoire / JC . Jeûne conseillé / Abst : Abstinence / ChC : Chemin de Croix à 17 h 15



APOSTOLAT - AVRIL 2022

	<u>Ajaccio</u>	<u>Île-Rousse / Bastia</u>
Vendredi 1^{er} : DE LA FÉRIE (JC - ABST)	18 h 00 : Messe	
Samedi 2 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 3 : 1^{er} DIMANCHE DE LA PASSION	10 h 00 : Messe (Père Jean)	11 h 00 : Messe Bastia 17 h 30 : Messe Île-Rousse
Mercredi 6 : MERCREDI DE LA PASSION	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 7 : JEUDI DE LA PASSION	18 h 00 : Messe	
Vendredi 8 : VENDREDI DE LA PASSION (JC - ABST)	ChC + 18 h 00 : Messe	
Samedi 9 : SAMEDI DE LA PASSION	18 h 00 : Messe	
Dimanche 10 : DIMANCHE DES RAMEAUX	10 h 00 : Messe	
Mardi 12 : MARDI SAINT	19 h 30 : KT Marc	
Mercredi 13 : MERCREDI SAINT	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 14 : JEUDI SAINT	18 h 00 : Messe et Adoration au reposoir	
Vendredi 15 : VENDREDI SAINT (JEÛNE OBLIGATOIRE ET ABSTINENCE)	16 h 00 : Chemin de Croix 17 h 00 : Fonction Liturgique	
Samedi 16 : SAMEDI SAINT	20 h 30 : Vigile Pascale et Messe	
Dimanche 17 : DIMANCHE DE PÂQUES	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 18 : LUNDI DE PÂQUES		18 h 00 : Messe Bastia suivie du KT Marc
Mardi 19 : MARDI DE PÂQUES		7 h 30 : Messe Bastia
Mercredi 20 : MERCREDI DE PÂQUES	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 21 : JEUDI DE PÂQUES	18 h 00 : Messe	
Vendredi 22 : VENDREDI DE PÂQUES	18 h 00 : Messe	
Samedi 23 : SAMEDI DE PÂQUES	18 h 00 : Messe	
Dimanche 24 : DIMANCHE IN ALBIS	10 h 00 : Messe	
Mercredi 27 : SAINT PIERRE CANISIUS	18 h 00 : Messe	
Jeudi 28 : SAINT PAUL DE LA CROIX	18 h 00 : Messe	
Vendredi 29 : SAINT PIERRE DE VÉRONE	18 h 00 : Messe	
Samedi 30 : STE CATHERINE DE SIENNE	18 h 00 : Messe	

TOUS LES VENDREDIS DE CARÊME CHEMIN DE CROIX À 17 H 15 À NOTRE-DAME DE LORETTE